SENTHEIM INFOS

mars 2012

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La Commune possède un patrimoine diversifié composé de voiries, de chemins, de bâtiments, mais, aussi un patrimoine naturel composé de champs, de prairies, de landes et de forêts.

Ces forêts se divisent en deux groupes, selon leur régime juridique de gestion.

L'un de 117 ha est géré avec l'aide de l'Office National des Forêts (l'**ONF**, un organisme public) et il est soumis au régime forestier. Ces forêts se répartissent en plusieurs massifs, le Bergwald, le Luttereichwald et l'Oberwald. Elles se caractérisent par leur taille importante, facilitant ainsi leur gestion.

Le deuxième groupe, d'une superficie de 12 ha, est géré avec l'aide de Cosylval, la coopérative des sylviculteurs d'Alsace.

Cette forêt privée de la commune se distribue principalement dans le vallon du Silbach et sur une partie du sentier géologique et se caractérise par son morcellement en petites parcelles. Cela s'explique par le fait de décisions d'achats des Conseils Municipaux successifs lors de la vente par des particuliers. L'objectif, aujourd'hui est d'arriver à constituer des parcelles plus importantes en saisissant de nouvelles opportunités d'achats.

Le plan d'aménagement de ces deux groupes de forêts a pour objectif une sylviculture qui concilie l'ensemble des fonctions récréatives, écologiques et économiques des espaces boisées à travers une gestion qui respecte le milieu forestier comme milieu de vie autorisant un développement optimal de la faune et de la flore.

La gestion de ces forêts fait l'objet, chaque année, d'un examen par le Conseil Municipal.

Mais, il est une forêt particulière qui n'entre pas dans ces deux groupes et dont la propriété par la commune est récente, puisqu'elle date des années quatre-vingt-dix, suite à la vente des biens sur Sentheim de l'Ordre Hospitalier des Frères de Saint-Jean de Dieu. Il s'agit de la forêt, à l'est de l'espace des daims, qui couvre environ deux hectares.

Celle-ci, durant cet hiver, a fait l'objet de travaux importants, avec les conseils de l'ONF, constitués par l'abattage de nombreux arbres morts, par des coupes d'éclaircissement et le nettoyage de zones pour permettre de nouvelles plantations.

Les ouvriers communaux ont pu réaliser plus de 300 piquets en bois d'acacia qui serviront à rénover les clôtures de l'espace de pâture des daims.

L'autre partie des travaux a été réalisée avec le concours des « Jardins d'Icare ».

Cela constitue une première étape avant une campagne de reboisement qui aura lieu le vendredi 16 mars.

Pour enrichir, pour développer cette forêt, 110 arbres seront plantés avec la participation des élèves de l'école élémentaire.

Ces 110 arbres d'espèces très diverses mais adaptées à notre région (pins, érables, chênes, hêtres…) ont été fournis gracieusement par la Fondation pour l'Education et l'Environnement en Europe. Cette opération de plantation fait partie d'une action pédagogique "plus d'arbres, plus de vie !" de notre école élémentaire dans le cadre de l'année internationale des forêts 2011.

Ce projet vise à faire de cet espace boisé, à terme, un parc peuplé par une grande variété d'arbres, lieu de promenades et de ressourcement pour les habitants de Sentheim, mais aussi, pour toutes les personnes accueillies à Saint Jean.

Bernard HIRTH

☏

Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie : 03 89 82 52 03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03 89 82 53 96
Ecole maternelle : 03 89 82 87 17
Presbytère : 03 89 82 52 74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication.
Responsable : M. Bernard HIRTH.

Ne pas jeter sur la voie publique.

MISSION DE TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES DE L'INSTITUT NATIONAL GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Par son arrêté n° 2012 027-00007 du 27 janvier 2012, le Préfet du Haut-Rhin donne autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées dans le cadre des opérations de mise à jour des bases de données géographiques de l'ensemble du département du Haut-Rhin.

Les agents de l'Institut national de l'information géographique et forestière chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréopréparation, de levé ou de révision des cartes et de l'installation de repères et bornes, et de l'inventaire forestier national, les géomètres privés opérant pour le compte de l'Institut national de l'information géographique et forestière et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation. Concernant les opérations de l'inventaire forestier national, les agents pourront pratiquer au besoin dans les parcelles boisées, les haies, les alignements, les terres plantées d'arbres épars ou à l'état de landes ou de broussailles, des coulées pour effectuer des visées ou chaînages de distances à planter des piquets, à effectuer des mensurations ou des sondages à la tarière sur les arbres, à apposer des marques de repère sur les arbres ou les objets fixes du voisinage.

Les maires des communes traversées sont invités à prêter au besoin leur concours et l'appui de leur autorité aux personnels désignés à l'article ci-dessus. Ils prendront les dispositions nécessaires pour que les personnels susmentionnés chargés des travaux puissent, sans perte de temps, consulter les documents cadastraux et accéder à la salle où ils sont déposés.

Les brigades de gendarmerie chargées de la surveillance des points géodésiques dans les communes de leur circonscription par circulaire n" 07303 DN/Gend. T du ministre de la défense nationale en date du 22 février 1956, sont également invitées à prêter leur concours aux agents de l'Institut national de l'information géographique et forestière en tant que de besoin.

Le présent arrêté est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France, arrivera à partir de septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : **CEI (Centre Echanges Internationaux)**
Christiane Leboube/ Colroy la Grande
Tél. : 03 29 51 10 76 ou 06 72 82 45 36
Bureau Coordinateur CEI Tél. : 02 99 20 06 14

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de SENTHEIM qui ont fêté leur anniversaire en février 2012.

88 ans : WORETH Marie, née KAUFFMANN, le 02. 73 grand'rue,
85 ans : MULLER Hans, le 26, 4 rue de la Poste,
84 ans : HERTZOG Eugène, le 06, 1 rue de Mortzwiller,
83 ans : RUMMELHART Marthe, née MARTIN, le 11, 3 rue Sainte-Anne,
83 ans : HOSTETTER Madeleine, née TSCHIRHART, le 09, 6 rue de la Poste,
82 ans : SCHWARTZ Jacques, le 27, 4 rue de la Gare,
82 ans : EMBERGER Armand, le 16, 3 rue du Canal,
80 ans : MATTAUER Marcel, le 12, 2 rue du Kattenbach,
80 ans : RUMMELHART Adrien, le 19, 3 rue Sainte Anne,
80 ans : PETON Robert, le 23, 56 grand'rue,
80 ans : KIEHL Marthe née GESSIER, le 27, 2 impasse du Frêne.

CARITAS

Permanences

L'équipe de CARITAS vous propose des aides à l'accompagnement scolaire, ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives.

Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14h à 16h au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux – Tél. : 06 89 77 22 80 ou 03 89 38 04 90.

Après-midi convivial

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie…, un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu mardi 27 mars 2012 de 14h à 16h au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux.

Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez au 03 69 29 18 23 ou au 06 89 77 22 80.

Aide à l'accompagnement au retour à l'emploi

L'équipe Caritas Réseau Secours Catholique de Masevaux met en place une permanence d'aide au retour à l'emploi **tous les jeudis de 9h à 11h** au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux. Après un premier entretien, il est possible de prendre rendez-vous pour un accompagnement spécialisé.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour vous permettre de faire vos recherches d'emploi.

Si vous souhaitez apporter vos compétences dans cet atelier, nous serons ravis de vous accueillir car il nous faut étoffer notre équipe. **Tél. : 03 89 38 04 90 ou 06 89 77 22 80.**

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

HAUT-RHIN PROPRE

Cette année, l'opération Haut-Rhin Propre aura lieu le samedi matin 31 mars. Durant cette matinée, nous ramasserons les déchets (papiers, bouteilles en plastique …) laissés négligemment sur le ban de la commune. Il s'agit d'un acte civique permettant de conserver la propreté de notre environnement. Grands et petits seront les bienvenus.

Des gants et des sacs seront mis à la disposition des participants.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 31 mars à 8 heures dans la cour de l'école élémentaire et par avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Marc PERRIN

AGIR AVEC LES SANS-EMPLOI

Simplifiez-vous la vie et réduisez vos impôts !

Nous proposons de multiples services à domicile :

- ménage, courses,
- jardinage, taille,
- travaux d'intérieur, petit bricolage,
- repassage, couture,
- aide au déménagement,
- déneigement, ramassage de feuilles,
- garde d'enfants (de plus de trois ans)…

Vos avantages :

- aucune démarche administrative,
- un partenaire agréé par l'Etat et sans but lucratif,
- une réduction d'impôts de 50% dans le cadre des services à la personne,
- une solution adaptée à vos besoins à tout moment,
- la proximité d'AGIR dans les cantons de Thann, Cernay et Masevaux.

Les personnes mises à disposition à votre domicile sont déclarées et en capacité de répondre aux services qui leur sont confiés.

Pour tout renseignement, téléphonez au : **03 89 37 99 61** à THANN ou au
03 89 38 86 81 à MASEVAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Depuis janvier 2011, les séances du Conseil Communautaire se tiennent dans un espace entièrement restauré.
Cela fait quelques années, que différents projets ont été examinés, mais les coûts importants et les tracasseries administratives liées aux bâtiments classés nous ont obligés, avec de l'imagination, à se tourner vers des solutions plus originales, après avoir refait les ravalements des façades dont l'état n'assurait plus la sécurité des abords.

Tout en préservant le cachet d'origine et en mettant en valeur les arcs brisés et les contreforts datant du XIII^{ème} siècle, les murs et plafonds ont été habillés par un revêtement tendu de type BARRISOL. L'éclairage indirect de ces lieux donnera un aspect feutré à cette salle de réunion mais l'originalité viendra de l'intégration d'un chauffage rayonnant de type THERMALU installé derrière les revêtements sur une hauteur de 2,50 m. Ce chauffage spécifique garde la chaleur à hauteur d'homme et évite de chauffer le volume supérieur qui est naturellement très important. Basé sur l'énergie électrique utilisée en basse tension (40 volts), les coûts d'exploitation sont très intéressants, d'autant plus que par principe, le chauffage rayonnant n'a pas d'inertie ce qui permet de chauffer la salle très rapidement.
Bien entendu, une isolation des murs extérieurs a été prévue et les fenêtres existantes ont été remplacées.
On notera également la prise en compte de l'acoustique globale de la salle lors du choix des revêtements muraux et qui s'avère performante et donne entière satisfaction.
La sonorisation et la vidéo projection ont été parfaitement intégrées dans le concept

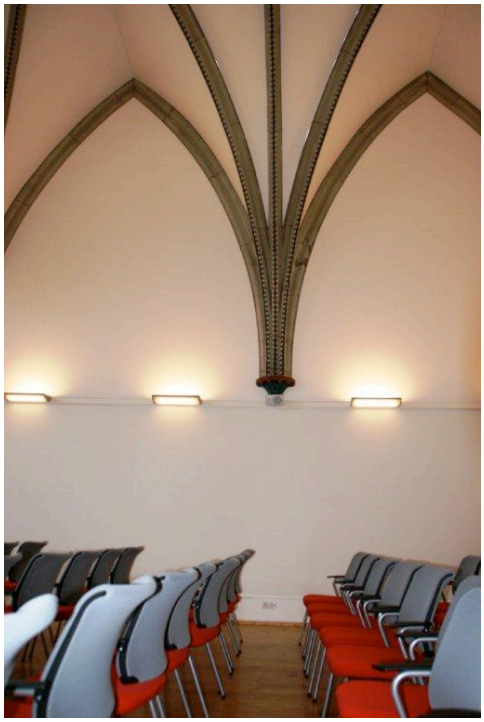

Enfin, la salle a été mise en valeur par une grande porte vitrée automatique donnant encore plus de champ à cet ensemble. Celle-ci laisse découvrir un mobilier adapté aux différentes vocations de ce lieu.

Le budget affecté à cette opération d'ampleur, a été scrupuleusement respecté et s'élève à 52 220 € pour le traitement des façades et de 142 258 € pour les aménagements intérieurs comprenant le mobilier. Les travaux, commencés en juin 2010, ont pu se faire en grande partie pendant les vacances d'été pour se terminer en novembre de la même année.

Je suis très heureux d'avoir pu apporter ma « pierre à l'édifice », contribuant ainsi à la mise en valeur du patrimoine de la Communauté de Communes.

Michel WEIGEL
Vice président de la Communauté de Communes

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Mardi	27	mars	: collecte des encombrants, rue des Artisans
Samedi	31	mars	: Haut-Rhin Propre, rendez-vous à 8h dans la cour de l'école élémentaire
Samedi	31	mars	: chasse à l'oeuf organisée par Créaliance à la MARPA de Sentheim
Vendredi	6	avril	: tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Dimanche	22	avril	: bourse aux livres, vieux papiers, cartes postales, vinyles, CD organisée par Farandol'ler
Dimanche	22	avril	: conférence, organisée par Farandol'ler, du docteur Louis SCHITTLY à 15h à l'AMOS
Dimanche	29	avril	: journée de pêche à la truite à l'étang Marcel organisée par l'association "Le Grumby"
Mardi	1	mai	: sortie communale
Dimanche	6	mai	: marche gourmande (kasnackmarch) organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr avant le 1er avril 2012.**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 7 avril 2012.